

ASSEMBLÉE NATIONALE

21 juillet 2014

LUTTE CONTRE LE TERRORISME - (N° 2110)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL35

présenté par
M. Pietrasanta, rapporteur

ARTICLE 8

Compléter l'alinéa 3 par les mots : « et, à la dernière phrase, les mots : « du ministre » sont supprimés ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination.